

Stryker franchit les seuils de 95% dans VEXIM et annonce son intention de déposer un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions VEXIM

Balma, 14 février 2018 (16h00 CET) – Stryker Corporation (NYSE:SYK) annonce avoir franchi les seuils de 95% en capital et en droits de vote dans VEXIM (FR0011072602 - ALVXM) et avoir l'intention de déposer un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire visant les actions VEXIM en circulation, conformément à la réglementation française des offres publiques.

A l'issue de l'acquisition de 92,19 % du capital et 91,56 % des droits de vote de VEXIM dans le cadre d'une offre publique d'achat simplifiée ouverte du 16 novembre 2017 au 6 décembre 2017, Stryker a acquis 300 016 actions additionnelles sur le marché (à un prix maximum de 20 euros, soit le prix payé dans l'offre publique d'achat simplifiée) et a franchi à la hausse les seuils de 95% du capital et des droits de vote de VEXIM. Stryker détient à ce jour indirectement, par l'intermédiaire de sa filiale française Stryker France MM Holdings SAS, 8 716 415 actions et droits de vote VEXIM, représentant 95,48 % des actions et au moins 95,14 % des droits de vote.

En conséquence, Stryker a l'intention de déposer, dans les prochaines semaines, un projet d'offre publique de retrait visant toutes les actions en circulation que Stryker ne détient pas, à un prix par action de 20 euros, qui sera suivie automatiquement d'un retrait obligatoire des actions n'ayant pas été apportées à l'offre publique de retrait. L'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire sera soumise à la conformité de l'autorité des marchés financiers (l'"AMF").

Conformément à l'article 261-1, I et II du règlement général de l'AMF, le conseil d'administration de VEXIM nommera un expert indépendant qui établira une attestation d'équité relative aux conditions financières de l'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire.

Le retrait obligatoire devrait intervenir au cours du second trimestre 2018.

La suspension de la cotation de l'action VEXIM est maintenue dans l'attente du dépôt du projet d'offre.

À propos de VEXIM, le spécialiste de la microchirurgie innovante du dos

Basée à Balma, près de Toulouse, VEXIM est une société de dispositifs médicaux fondée en février 2006. Société experte dans la traumatologie du dos (basse et haute énergie, tumeur), VEXIM s'est spécialisée dans la création et la commercialisation de solutions mini-invasives pour traiter les pathologies traumatiques de la colonne vertébrale. VEXIM a conçu et développé le SpineJack®, un implant unique capable de réparer une vertèbre fracturée et de restaurer l'équilibre de la colonne vertébrale, ainsi que le Masterflow™, un mélangeur-injecteur de ciment orthopédique innovant qui améliore la précision de l'injection, et optimise le geste chirurgical. La Société compte à l'heure actuelle 61 collaborateurs et dispose de ses propres équipes de vente en Europe et d'un réseau de distributeurs spécialisés à l'international. VEXIM est cotée sur le marché Euronext Growth Paris depuis mai 2012. Suite à l'Offre Publique d'Achat Simplifiée réalisée en décembre 2017, le leader mondial de la technologie médicale, Stryker, détenait 92,19% du capital de la société à fin 2017. Pour de plus amples informations, rendez-vous sur www.vexim.com

SpineJack^{®1}, un implant révolutionnaire pour le traitement des fractures vertébrales

L'aspect révolutionnaire du SpineJack[®] réside dans sa capacité à redonner à une vertèbre fracturée sa forme d'origine, à restaurer l'anatomie optimale de la colonne vertébrale et à neutraliser ainsi la douleur et assurer le recouvrement des capacités fonctionnelles du patient. Grâce à une gamme spécialisée d'instruments, l'insertion des implants dans la vertèbre est réalisée à l'aide d'une chirurgie mini-invasive, sous contrôle radiographique, en 30 minutes environ, ce qui permet au patient de sortir peu de temps après l'opération. La gamme SpineJack[®] comprend 3 implants en titane de 3 diamètres différents, couvrant ainsi 95 % des fractures vertébrales et toutes les morphologies des patients. La technologie SpineJack[®] bénéficie du soutien d'experts scientifiques internationaux dans le domaine de la chirurgie de la colonne vertébrale et d'une protection par des brevets dans le monde entier jusqu'en 2029.

Au sujet de STRYKER

Stryker est l'une des plus importantes sociétés au monde dans le domaine de la technologie médicale et, aux côtés de ses clients, est déterminée à améliorer les soins de santé. L'entreprise offre des produits et services innovants dans les domaines orthopédiques (*Orthopaedics*), médical et chirurgical (*Medical and Surgical*), ainsi que neuro-technologiques et vertébral (*Neurotechnology and Spine*), contribuant à l'amélioration des résultats des patients et des hôpitaux. Plus d'informations sont disponibles sur le site www.stryker.com.

CONTACTS

VEXIM

Vincent Gardès, Directeur Général
José Da Gloria, Directeur Administratif et Financier
investisseur@vexim.com
Tél. : +33 5 61 48 48 38

RELATIONS PRESSE

ALIZE RP
Caroline Carmagnol / Wendy Rigal
vexim@alizerp.com
Tél. : +33 1 44 54 36 66
Tél. : +33 6 48 82 18 94

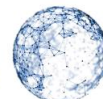


Nom : VEXIM
Code ISIN : FR0011072602
Code mnémonique : ALVXM



Deloitte | In Extenso

50 Technology Fast 50
2016 LAUREAT



¹ Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte, au titre de cette réglementation, le marquage CE. Se référer à la notice d'utilisation.